



FORMATION « AGIR PREVENTION »

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Notre organisme est habilité à dispenser la formation SST par l'INRS
sous le n°522999/2015/SST-01/O/06

SST

5a
formations

OBJECTIF

Cette formation a pour but de faire acquérir des réflexes sécurité pour intervenir efficacement en cas d'accident sur les lieux de travail

REGLEMENTATION

Article R4224-15 & -16 du Code du Travail

Un salarié doit avoir reçu obligatoirement la formation nécessaire aux premiers secours :

- dans chaque atelier ou chantier occupant 20 personnes au moins
- dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux

Lorsque l'activité d'une entreprise ou d'un établissement comporte un travail de jour et de nuit, et en l'absence d'infirmière, ou lorsque le nombre calculé conformément aux dispositions de l'article R.4623-51, ne permet pas d'assurer une présence permanente de ce personnel, l'employeur prend, après avis du médecin du travail, les dispositions nécessaires pour assurer les premiers secours aux accidentés et aux malades.

Le maintien et actualisation des compétences des SST est obligatoire tous les 2 ans.

PUBLIC

Toute catégorie de personnel souhaitant devenir SST.

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap.

DUREE

14h / 2 jours en formation initiale
7h / 1 jour en MAC (recyclage)

GROUPE

4 personnes minimum / 10 personnes maximum

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES & D'ENCADREMENT

Diaporamas & films

Pédagogie interactive basée sur une animation théorique en salle, suivie d'exercices pratiques de mise en situation.

Le formateur intervenant lors de ce stage possède une expérience de 15 ans dans la prévention des risques professionnels.

SUIVI DE L'ACTION & EVALUATION

La présence du (des) salarié(s) est suivie par une feuille de présence signée par demi-journée, et une attestation d'assiduité et de formation est remis pour tout stage suivi dans son intégralité.

L'action de formation est évaluée par un contrôle des acquis théoriques et pratiques, et une carte SST enregistrée auprès de l'INRS est éditée si le participant a validé toutes les épreuves certificatives.

LIEU

Formation animée en inter ou en intra-entreprise.

PROGRAMME

Cette formation est conforme
au Guide des Données Techniques et Conduites à tenir
V5. 01/2024

LE ROLE DU SST

SA PLACE DANS L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

LES LIMITES DE SON INTERVENTION

LE « PREFAS »

PROTEGER

EXAMINER

FAIRE ALERTER

SECOURIR

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas et ne respire pas
- La victime ne répond pas mais elle respire

SITUATIONS INHÉRENTES AUX RISQUES SPÉCIFIQUES

- à la profession
- à l'entreprise
- techniques d'intervention et matériel spécifique

PRE REQUIS (à vérifier par vos soins)

Aucun en formation initiale.
Avoir suivi une formation initiale pour les personnes en MAC.

LES + 5A FORMATIONS

Un fascicule réalisé par 5A FORMATIONS est remis à chaque participant pour les accompagner dans l'exercice de leurs fonctions.

Un retour à chaud est systématiquement réalisé à l'issue de la formation, accompagné le cas échéant de conseil(s) en prévention.

CONTACT

Par téléphone +33(0)7 77 32 77 96 de 9h à 17h
Par mail 5aformations@gmail.com
Référént handicap Laurent DANIEL +33(0)7 77 32 77 96
Vous pouvez également nous retrouver sur notre site www.5aformations.com

TARIF

A partir de 865 HT / jour pour un stage intra entreprise
A partir de 430 HT / personne pour un stage inter entreprises en INI
A partir de 320 HT / personne pour un stage inter entreprises en MAC
(hors tarif fidélité ou demande particulière)